



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

le 29 juillet 1977 à 20h30

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents à l'exception de Monsieur Jean-Paul DOUET, excusé.

L'ordre du jour était le suivant :

- indemnité des adjoints
- rapport des commissions

I - INDEMNITE DES ADJOINTS.-

Après délibération, l'ensemble du Conseil a fixé l'indemnité par Adjoint à 25 % de celle du Maire.

2 - COMMISSION DES TRAVAUX.-

Des devis ont été établis :

a) CHAUFFAGE

Le devis de Monsieur BOULLONNOIS a été retenu pour le remplacement de la chaudière de la grande école et de la mairie.

Celui-ci se monte à F .10.500.- TTC

b) BORNE D'INCENDIE PLACE NIVILLE

Le devis de la SAUR s'élève à F.3.636,48

c) REMPLACEMENT DE DEUX FENETRES A LA SACRISTIE

Le devis de Monsieur DEWEZ est de F.2.638,94.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

